

Maud NEUNREUTHER-DEWAELE

Notaire

12 rue du Général Leclerc 60420 Maignelay Montigny

Liste non exhaustive des pièces à fournir par le vendeur dans le cadre de la mise en place d'une promesse de vente

- Copie recto verso de la pièce d'identité en cours de validité
- Copie du contrat de mariage ou de la convention de pacs et du récépissé du Tribunal, le cas échéant
- Si le vendeur est une personne morale : Extrait k-bis de moins de 3 mois, copie certifiée conforme par le gérant des statuts à jour de la société et copie certifiée conforme par le gérant du procès-verbal de l'assemblée générale autorisant la vente et/ou nommant le gérant (si non nommé dans les statuts)
- Titre de propriété
- Diagnostics immobiliers
- Dernier document justifiant de l'entretien de la chaudière, de la pompe à chaleur éventuelle, dernière facture du ramonage de la cheminée éventuelle
- Dernier avis d'impôt foncier

- Le cas échéant (à adapter au cas par cas) :

> Si le bien est vendu loué : copie du bail, de la dernière quittance de loyer, de l'état des lieux d'entrée

> Si le bien a été précédemment loué : copie du bail, de l'état des lieux de sortie et de la lettre de congé du locataire ou du congé pour vendre

> Si le bien est compris dans une copropriété : règlement de copropriété – état descriptif de division initial et ses modificatifs éventuels, copie des procès-verbaux des assemblées générales des trois dernières années, carnet d'entretien, fiche synthétique, nom et coordonnées du syndic

> Si bien est compris dans un lotissement : règlement du lotissement, cahier des charges, nom de l'association syndicale

> Si des travaux ayant nécessité l'obtention d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) ont été effectués : copie des autorisations d'urbanisme en votre possession

> Si ces travaux ont été effectués depuis moins de dix ans : factures et attestation d'assurance décennale de/des entreprise(s) ayant réalisé les travaux.

> Si, en accord avec l'acquéreur, des meubles ou objets mobiliers sont laissés dans le bien : il est nécessaire de les lister et de les valoriser article par article

> Si un/des prêt(s) avec garantie hypothécaire a/ont été souscrit(s) sur le bien immobilier : nom et coordonnées de la banque, numéro du ou des prêt(s), copie de l'offre de prêt.

Pour tout renseignement, l'étude se tient à votre disposition : n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 03.44.78.36.79 ou par mail à l'adresse suivante : maud.neunreuther@notaires.fr.